



Conseil d'Administration du 14 décembre 2015

Résolution n° 2015/ 46- CA

**concernant l'acte d'engagement de l'établissement au projet
« Gestion du bouquetin des Alpes du Léman à la Méditerranée »
(2016-2018)**

**dans le cadre du programme européen ALCOTRA France - Italie
(2014-2020)**

Le Conseil d'administration,

Vu le budget 2016 adopté au Conseil d'administration du 14 décembre 2015

- approuve le portage par le Parc du projet « Gestion du bouquetin des Alpes du Léman à la Méditerranée », qui répond à l'objectif spécifique 3.2 « Améliorer la gestion des habitats et des espèces protégés » du programme ALCOTRA France-Italie (2014-2020) sous réserve de la soutenabilité financière du projet ;
- donne mandat au Directeur pour finaliser le partenariat lancé avec les différents partenaires identifiés : Parc national de la Vanoise, Parc national du Mercantour, ASTERS, Parco Nazionale Gran Paradiso, Regione Autonoma della Valle d'Aosta, Parco naturale Alpi Marittime et Ente delle Alpi Cozie ;
- autorise le directeur à signer les documents inhérents au dépôt du projet que sont la convention de coopération et le formulaire de candidature, comprenant un budget indicatif n'engageant pas l'établissement sur le plan financier ;
- s'engage à examiner le plan de financement lors du prochain conseil d'administration.

Le président du conseil d'administration

Bernard HERITIER

Le directeur

Bertrand GALTIER